



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>41525</b>	De <b>Mme Laetitia Saint-Paul</b> ( La République en Marche - Maine-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >décorations, insignes et emblèmes	<b>Tête d'analyse</b> >Création d'une médaille de l'engagement face aux épidémies	<b>Analyse</b> > Création d'une médaille de l'engagement face aux épidémies.
Question publiée au JO le : <b>05/10/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Laetitia Saint-Paul attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de création d'une médaille de l'engagement face aux épidémies. Héritière de la médaille créée suite à l'épidémie de Choléra qui avait frappé le pays en 1884, cette médaille annoncée avait pour objectif de récompenser les personnes qui se sont dévouées pendant la crise du covid-19. Initialement annoncée pour le 14 juillet 2020, puis retardée au 1er janvier 2021, la réactualisation de cette médaille n'a à ce jour pas abouti. À l'heure actuelle aucun décret n'a encore été publié. Elle l'interroge donc sur la volonté de maintenir la création de cette médaille et sur le calendrier prévisionnel de la publication du décret d'application.